

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression: 26.07.2024 Révision: 25.07.2024

Numéro de version 29 (remplace la version 28)

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: GRF VASELINE TP 125G\*12 L2
- · No CAS:

8009-03-8

· Numéro CE:

232-373-2

· Numéro index:

649-254-00-X

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Produit lubrifiant
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

**Bison International** 

Dr.A.F.Philipsstraat 9

NL-4462 EW Goes

PO Box 160

NL-4460 AD Goes

tel. +31 88 3235700

fax. +31 88 3235800

e mail: sds@boltonadhesives.com

Bison International

Excelsiorlaan 27, B 3

B-1930 Zaventem

tel. +32 3 710 92 92 fax. +32 3 710 92 90

e mail: sds@boltonadhesives.com

- · Service chargé des renseignements: PSRA
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoisons: 070 245245

Luxembourg: 8002 - 5500

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La substance n'est pas classifiée selon le règlement CLP.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.

(suite page 2)

1/8 www.griffon.eu



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 26.07.2024 Révision: 25.07.2024

Numéro de version 29 (remplace la version 28)

Nom du produit: GRF VASELINE TP 125G\*12 L2

(suite de la page 1)

· vPvB: Non applicable.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.1 Substances

No CAS Désignation

8009-03-8 pétrolatum

- · Code(s) d'identification
- Numéro CE: 232-373-2
- · **Numéro index:** 649-254-00-X
- · Indications complémentaires:

Note N is applicable for CAS-NO. 8009-03-8 (EINECS-No. 232-373-2). Note N reads "the classification as a carcinogen need not apply if the full refining history is known and it can be shown that the substance from which it is produced is not a carcinogen. This note applies to certain complex oil-derived substances in Part 3 of regulation (EC) 1272/2008"

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Aucune mesure particulière n'est requise.

- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.

(suite page 3)

- BE

www.griffon.eu 2/8



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 26.07.2024 Révision: 25.07.2024

Numéro de version 29 (remplace la version 28)

Nom du produit: GRF VASELINE TP 125G\*12 L2

(suite de la page 2)

## · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière n'est requise.

- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Classe de stockage: 11
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Néant
- · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,12 mm

Caoutchouc nitrile

· Temps de pénétration du matériau des gants

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 10 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 1).

(suite page 4)

BE ·

www.griffon.eu 3/8



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression: 26.07.2024 Révision: 25.07.2024

Numéro de version 29 (remplace la version 28)

Nom du produit: GRF VASELINE TP 125G\*12 L2

(suite de la page 3)

· Protection des yeux/du visage Pas nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

· État physique Solide

Selon désignation produit · Couleur:

· Odeur: Caractéristique Non déterminé. · Seuil olfactif:

Point de fusion/point de congélation: 45 °C

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition Non déterminé.

· Inflammabilité La substance n'est pas inflammable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: Non déterminé. · Supérieure: Non déterminé.

· Point d'éclair Non applicable. · Température de décomposition: Non déterminé. · pH Non applicable.

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non applicable. · Dynamique: Non applicable.

Solubilité

Insoluble · l'eau:

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

Non déterminé. · Pression de vapeur: Non applicable.

Densité et/ou densité relative · Densité à 20 °C:

0,8 g/cm<sup>3</sup> Non déterminé. · Densité relative Non applicable. · Densité de vapeur:

· Caractéristiques des particules

Voir point 3.

· 9.2 Autres informations Toutes les données physiques pertinentes ont

été déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminés ne sont pas mesurables ou non pertinentes pour la

caractérisation du mélange.

· Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour

la sécurité

· Température d'inflammation: Non déterminé.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Teneur en substances solides: 100,0 %

(suite page 5)

www.griffon.eu



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression: 26.07.2024 Révision: 25.07.2024

Numéro de version 29 (remplace la version 28)

Nom du produit: GRF VASELINE TP 125G\*12 L2

(suite de la page 4)

· Chan	gement	d'état
_		4.5

· Taux d'évaporation: Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger physique

 Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant gaz inflammables au contact de l'eau néant néant

· Substances et mélanges qui dégagent des

· Liquides comburants Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

néant · Explosibles désensibilisés néant

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiquë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

5/8 www.griffon.eu



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 26.07.2024 Révision: 25.07.2024

Numéro de version 29 (remplace la version 28)

Nom du produit: GRF VASELINE TP 125G\*12 L2

(suite de la page 5)

#### · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non applicable.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Indications toxicologiques complémentaires:
- · Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité) Non applicable.
- · Sensibilisation Non applicable.
- · Toxicité par administration répétée Non applicable.
- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

la substance n'est pas comprise

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 7)

BF

www.griffon.eu 6/8



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 26.07.2024 Révision: 25.07.2024

Numéro de version 29 (remplace la version 28)

Nom du produit: GRF VASELINE TP 125G\*12 L2

(suite de la page 6)

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

# RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR/ADN, IMDG, IATA néant

· **ADN** néant

- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA néant
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA
- · Classe néant
- 14.4 Groupe d'emballage
- · ADR/ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.5 Dangers pour l'environnement
- Marine Pollutant: Non
- · 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport: Pas de produit dangereux d'après les dispositions

ci-dessus.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I la substance n'est pas comprise
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

la substance n'est pas comprise

(suite page 8)

www.griffon.eu 7/8

RF.



# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 26.07.2024 Révision: 25.07.2024

Numéro de version 29 (remplace la version 28)

Nom du produit: GRF VASELINE TP 125G\*12 L2

(suite de la page 7)

#### · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

la substance n'est pas comprise

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

la substance n'est pas comprise

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

la substance n'est pas comprise

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

la substance n'est pas comprise

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique: PSRA
- · Contact: PSRA
- Date de la version précédente: 20.01.2022
- · Numéro de la version précédente: 28
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- BE

www.griffon.eu 8/8